

Ouvrier paysagiste - Contrat en alternance

Types d'emplois accessibles : Agent d'entretien des espaces verts; Agent d'entretien des parcs et jardins; Jardinier; Jardinier paysagiste; Ouvrier du paysage

DURÉE DU CONTRAT

Durée recommandée : 12 mois

ALTERNANCE RECOMMANDÉE

1 semaine en centre, 3 semaines en entreprise

POUR QUI ?

Tout public

MODALITÉ DE LA FORMATION

Présentiel

VALIDATION DE LA FORMATION

Titre professionnel délivré par le ministère du Travail de niveau 3 (CAP/BEP) d'ouvrier paysagiste. Pour connaître les passerelles vers d'autres certifications, consultez le site internet de France Compétences.

PRIX

Nous consulter

3936

Service gratuit
+ prix appel

Services aux entreprises et à la personne

VOTRE FORMATION

PRÉREQUIS

Entretien préalable

OBJECTIFS

- Entretenir un espace paysager
- Végétaliser un espace paysager
- Poser et entretenir des circulations, terrasses et équipements dans un espace paysager

PROGRAMME DE FORMATION

Module préparatoire : acteur autonome de mon alternance

Entretien un espace paysager

- Identifier un végétal et contrôler son état sanitaire
- Entretenir une surface herbacée à semi-ligneuse
- Tailler des arbres et des arbustes
- Abattre et débiter un arbre de quatrième grandeur
- Effectuer le travail du sol et les apports nécessaires au développement des végétaux
- Protéger les végétaux des parasites, maladies et adventices

Végétaliser un espace paysager

- Identifier un végétal et contrôler son état sanitaire
- Protéger les végétaux des parasites, maladies et adventices
- Réaliser un gazon ou une couverture végétale
- Planter des arbres et des arbustes
- Réaliser un massif paysager

Poser et entretenir des circulations, terrasses et équipements dans un espace paysager

- Protéger les végétaux des parasites, maladies et adventices
- Poser et entretenir des bordures, des clôtures et des équipements dans un espace paysager
- Réaliser et entretenir des circulations et des terrasses dans un espace paysager
- Poser et entretenir un réseau d'arrosage

Session d'examen

ACTIVITÉS À PRIVILÉGIER EN ENTREPRISE

En début de parcours

Identifier un végétal et contrôler son état sanitaire

Entretien une surface herbacée à semi-ligneuse

Tailler des arbres et des arbustes

RÉFÉRENCE AFPA

15907

CODE RNCP

37875

CODE DIPLOME

56T21401

RÉSULTATS

Données 2024

Dans le secteur de cette formation

77,3% de stagiaires satisfaits

78,4% d'accès à l'emploi dans les 6 mois

65,8% de réussite au titre professionnel

Sources et méthodes de calcul

ACCESSIBILITÉ AUX PSH

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours.

> Pour en savoir plus

ACCÈS À LA FORMATION

Afin de définir le parcours le plus adapté à votre profil et à votre projet, selon la formation, l'admission peut comporter les étapes suivantes :

POUR EN SAVOIR PLUS

INSCRIVEZ-VOUS



afpa.fr

3936

Service gratuit
+ prix appel

- Information collective ou individuelle,
- Point sur vos acquis,
- Entretien individuel

Le délai d'accès aux prestations dépend de la programmation sur nos différents sites et des places disponibles, en constante évolution. Vous pouvez consulter en ligne les dates programmées pour chaque site et contacter un conseiller client au 3936 pour plus d'informations.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation des acquis

- En cours de formation (en centre et en entreprise)

Evaluation des périodes d'application pratique

- Bilan de la période en entreprise

Certification TP, CCP

Délibération du jury sur la base :

- du dossier Professionnel
- des résultats aux épreuves de la session d'examen
- de la mise en situation professionnelle
- d'un entretien technique
- de l'entretien final

Evaluation de la satisfaction

- Enquête de satisfaction stagiaire

INDICATIONS COMPLÉMENTAIRES IMPORTANTES

Nous vous invitons à consulter le site internet de France Compétences (<https://www.francecompetences.fr>) en précisant le code RNCP de la formation (indiqué dans le programme téléchargeable sur la page internet de la formation), pour accéder à des informations sur la certification, en particulier :

- nom du certificateur
- date d'enregistrement de la certification
- taux d'insertion dans l'emploi et dans le métier
- passerelles vers d'autres certifications

> Consultez le site de France Compétences

Abattre et débiter un arbre de quatrième grandeur
Effectuer le travail du sol et les apports nécessaires au développement des végétaux
Protéger les végétaux des parasites, maladies et adventices
En milieu de parcours
Réaliser un gazon ou une couverture végétale
Planter des arbres et des arbustes
Réaliser un massif paysager
En fin de parcours
Poser et entretenir des bordures, des clôtures et des équipements dans un espace paysager
Réaliser et entretenir des circulations et des terrasses dans un espace paysager
Poser et entretenir un réseau d'arrosage

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation modulaire, individualisée, accompagnement personnalisé ;
Moyens pédagogiques : Kit Pédagogique - Documents écrits – Diaporama - Supports "clé en main" - Supports audio et visuels - Outils multimédias
Notre espace de formation dispose d'outils de formation modernes et performants comprenant :
- Des salles polyvalentes
- Des salles informatiques offrant l'accès à la plateforme numérique de formation Métis
- Matériel audio-visuel : vidéo projecteur...
- Ressources documentaires
Plateau technique dédié qui reconstitue les conditions de réalisation des gestes professionnels ; conforme au Référentiel d'évaluation des Titres professionnels et CQP

LES FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour ceux qui souhaitent s'installer à leur compte, nous vous conseillons de suivre la formation Créateur d'entreprise (réf. 14018). En fonction de votre projet, si vous souhaitez poursuivre votre parcours de formation, prenez contact avec l'un de nos conseillers, joignables au 3936.

POUR EN SAVOIR PLUS

INSCRIVEZ-VOUS



afpa.fr

3936 Service gratuit + prix appel

QUALIFICATION DE NOS INTERVENANTS

Les formateurs intervenants sont titulaires de certifications et/ou qualifications professionnelles cohérentes avec les objectifs professionnels de la formation ou la certification visée, ainsi qu'une expérience professionnelle suffisamment adéquate

INSCRIVEZ-VOUS



POUR EN SAVOIR PLUS

afpa.fr

3936 Service gratuit
+ prix appel